PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE LA SECURITE ROUTIERE
Département de la Martinique

BAROMETRE du mois d'août 2024

Avertissement : Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
Août 2024 provisoire	50	2	70	19
Août 2023 définitif	37	1	49	14
Variation	13	1	21	5
Evolution 2024/2023	35%	100%	43%	36%

Le mois d'août 2024 présente un bilan de 2 tués, en hausse par rapport à août 2023 (1 tué), les accidents et les blessés sont également en hausse

Bilan 8 mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
8 mois 2024 provisoire	382	14	514	156
8 mois 2023 définitif	370	19	495	132
Variation	12	-5	19	24
Evolution 2024/2023	3%	-26%	4%	18%

Le cumul de janvier à août 2024 montre une baisse de la mortalité routière mais une hausse des accidents et des blessés

Tués par catégorie d'usagers en cumul	Piéton	Cycliste	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Année 2024	0	0	1	10	0	3	0	14
Année 2023	7	1	0	5	0	6	0	19

Le cumul d'août 2024 montre une baisse de la mortalité routière par rapport à l'année 2023 (-5 tués), le bilan 2024 au 31 août est marqué par une dégradation de la situation des 2RM (+ 6 tués, soit plus du double) et par le jeune âge des victimes (moyenne d'âge des tués = 34,9 ans). Les 2RM représentent 79% des tués en 2024 (28% en 2023)

Sécurité routière :

Le chiffre du mois : 2 tués 2RM en août 2024

Le casque : Le port du casque correctement attaché est obligatoire pour tout conducteur ou passager d'un deux-roues motorisé (art. R431-1 du code de la route).

En effet, les traumatismes crâniens sont la cause principale de handicaps lourds et de décès parmi les motocyclistes.
Sanctions : Le non-port du casque est sanctionné d'une amende de quatrième classe et du retrait de 3 points sur le permis de conduire.

De 2019 à 2023 en Martinique, les tués 2RM représentent 46% des tués (63 tués sur 136 tués), 1 tué sur 2 n'avait pas le casque

Retrouvez toute la sécurité routière en ligne :
http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/
ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

DIRECTION DE L' ENVIRONNEMENT DE L' AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT DE LA MARTINIQUE
BP 7212 Pointe de Jaham 97274 Schoelcher cedex tel : 05 96 59 57 00 – fax 05 96 59 58 00
http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr / http://www.securite-routiere.gouv.fr/

Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2024) par tranches d'âge et par catégories d'usagers :

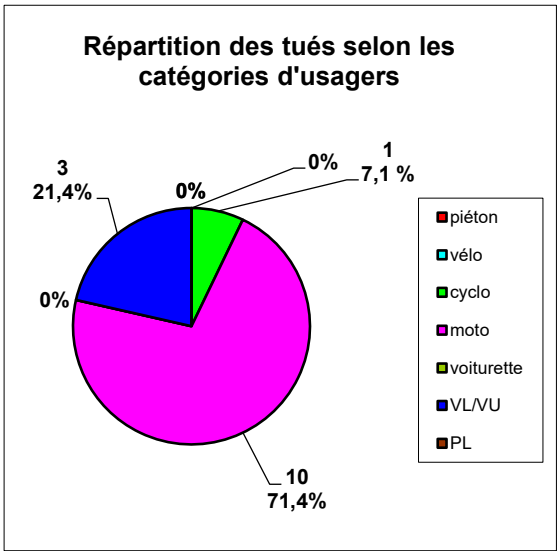

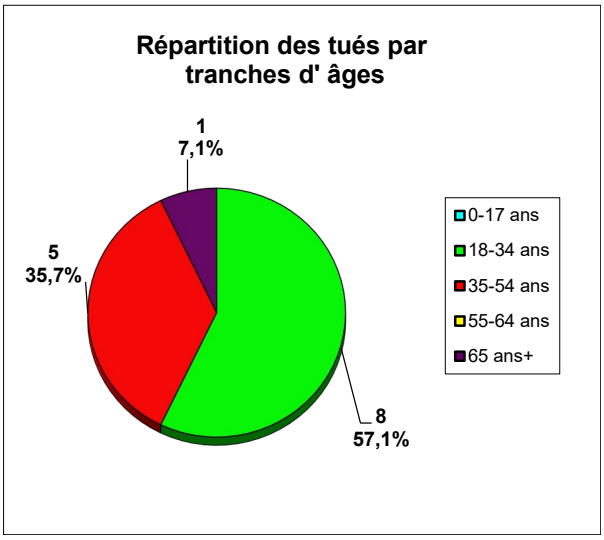

79% des tués sont des usagers vulnérables (*)

86% des tués sont des hommes, 50% des tués ont moins de 30 ans, 86% des tués ont 40 ans ou moins, la moyenne d'âge des tués en 2024 est de 34,9 ans pour 14 tués (contre 46,9 ans en 2023 pour 19 tués)

(*) : piétons, cyclistes, 2RM

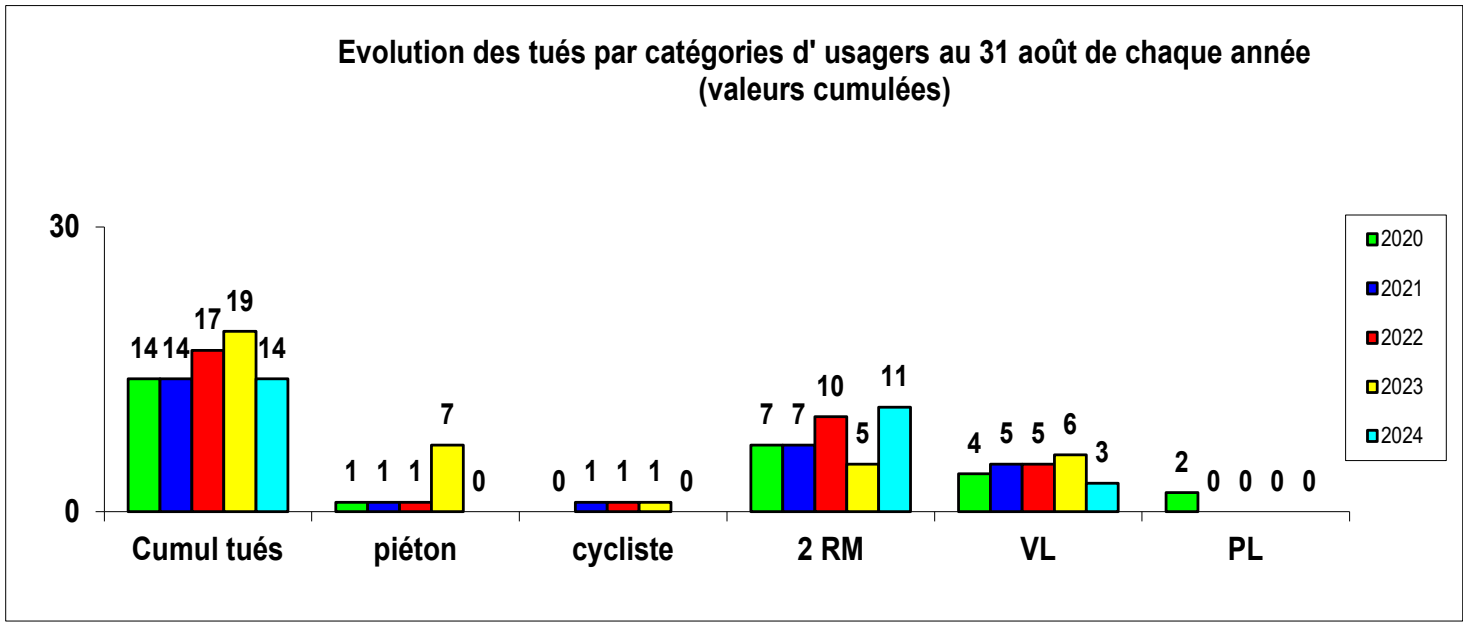

La mortalité routière au 31 août 2024 (14 tués) est en baisse par rapport à 2023 (19 tués) et par rapport à la moyenne des 4 dernières années (16 tués)

accident corporel : (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :

provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;

survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;

implique au moins un véhicule

Tué: victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.
Blessé hospitalisé (BH) : blessé hospitalisé plus de 24 heures, non décédé dans les 30 jours
Blessé léger (BL) :victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise comme patient à l'hôpital plus de 24 heures
2RM : les deux-roues motorisés regroupent les motocyclettes, les scooters et les cyclomoteurs de toutes cylindrées y compris à 3 roues

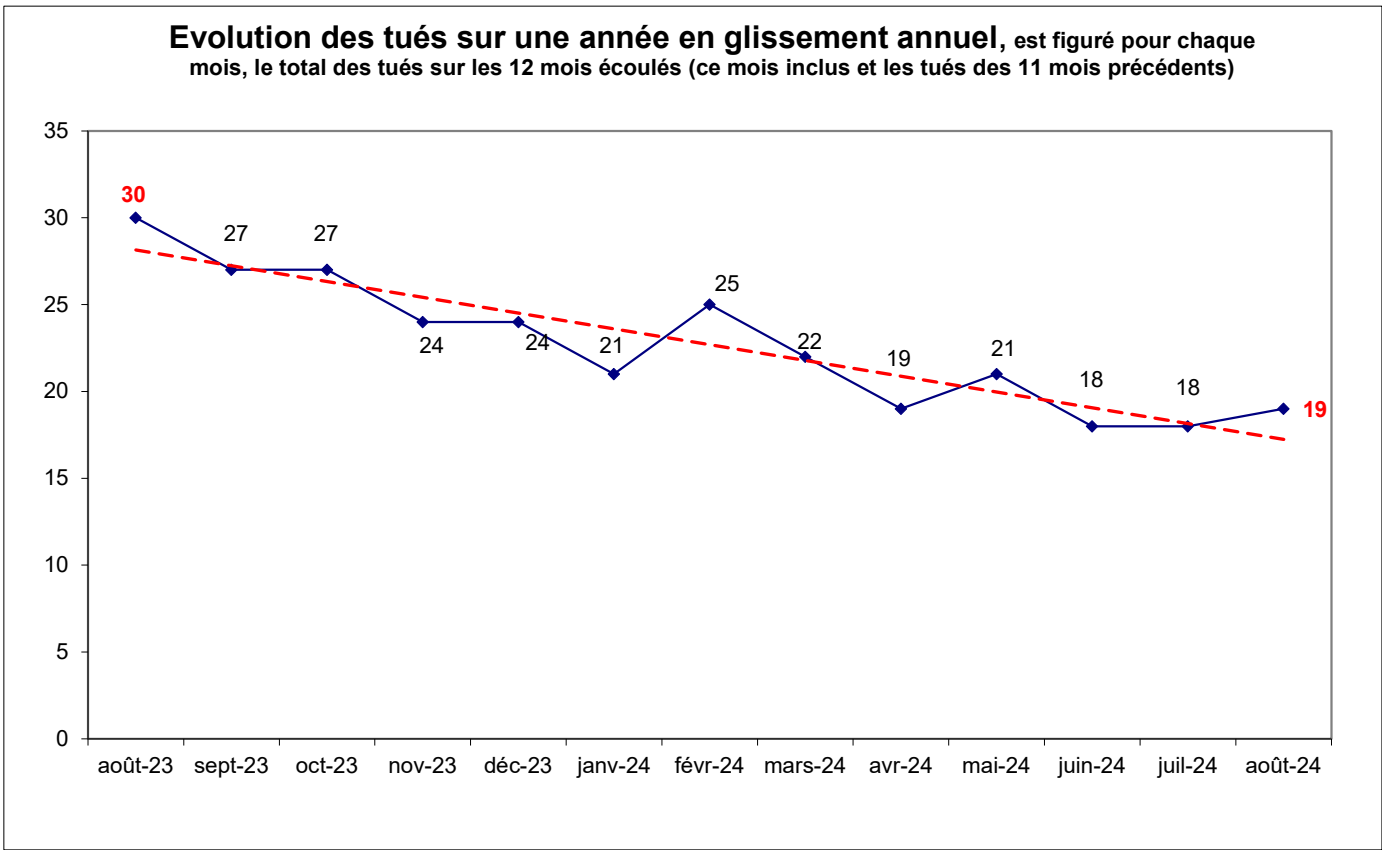

La tendance est baissière sur 12 mois

Carte des tués au 31 août 2024 :

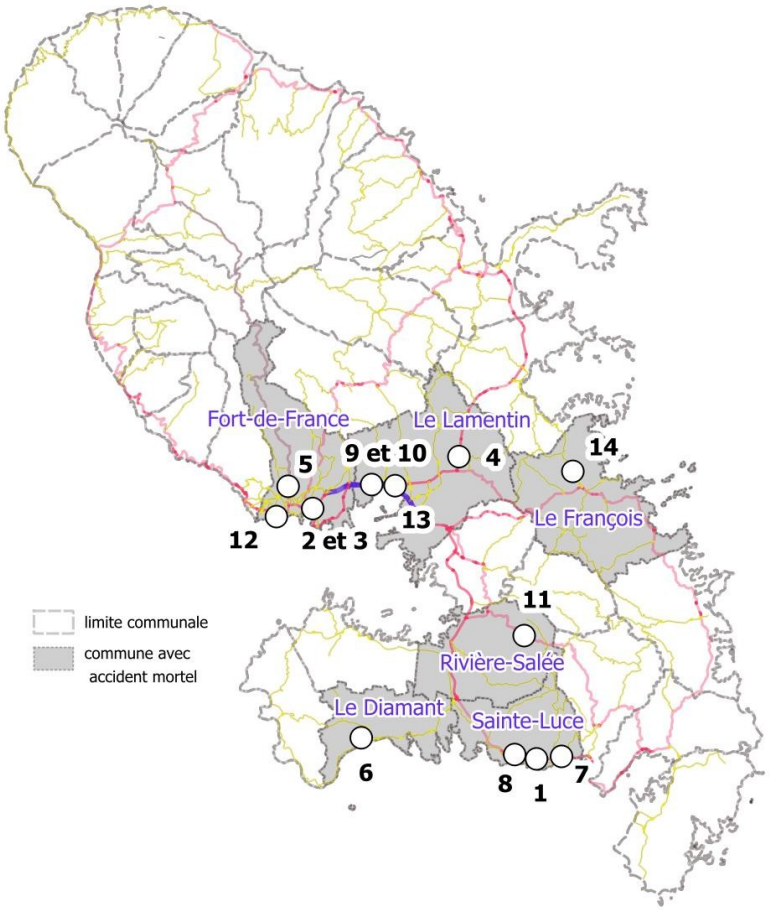

Tué	Commune	Victime	Sexe	âge
1	Saint Luce	VL	F	28
2	Fort de France	moto	H	27
3	Fort de France	moto	H	21
4	Le Lamentin	moto	H	35
5	Fort de France	moto	H	26
6	Le Diamant	moto	H	28
7	Sainte Luce	VL	H	35
8	Sainte Luce	moto	F	50
9	Le Lamentin	moto	H	22
10	Le Lamentin	moto	H	37
11	Rivière-Salée	moto	H	26
12	Fort de France	VL	H	84
13	Le Lamentin	cyclo	H	38
14	Le François	moto	H	32

79% des tués sont des usagers vulnérables (piétons, cyclistes, 2RM), les piétons représentent 0% des tués en 2024 contre 39% en 2023, les 2RM représentent 79% des tués en 2024 contre 28% en 2023